

ARRETE MUNICIPAL n° 2025.53

Objet :
Réservation d'un espace public
VIEUX SAFRANS

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ◆ Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L.111-1, L.131-1, L.211-1, L.211-2, L.511-1,
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu le Code de la Route, et notamment les articles R.411-8 et L.325-1
- ◆ Vu la demande de l'association « Les Vieux Safrans d'Annecy » représentée par M. Marc MESLE, pour un pique-nique et une animation musicale au niveau de l'embarcadère de l'esplanade de l'espérance le 09 mai 2025.
- ◆ Considérant la nécessité de réserver un emplacement afin d'assurer le bon déroulement et la sécurité des personnes et des biens dans les meilleures conditions.

ARRÊTE

Article 1 :

L'association « Les Vieux Safrans d'Annecy » a autorisation d'occuper une partie de l'esplanade de l'espérance de Saint-jorioz, notamment coté embarcadère le temps d'un pique-nique et d'une animation musicale le **vendredi 09 mai 2025 de 11h à 14h.**

Article 2 :

Cette manifestation sera sous l'entière responsabilité des organisateurs. A l'issue, le site sera remis et rendu dans l'état.

Mentionnons que ce site restera accessible au public, dans sa partie non réservée pour l'évènement.

Article 3 :

Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 :

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Le demandeur : « les vieux safrans », vieuxsafrans.annecy@gmail.com

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

- ◆ Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 18.04.2025

Le Maire

Michel BEAL

